

7ème Congrès de la CGT Educ'action Créteil 18 et 19 avril 2013

Rapport activité

Nombre d'adhérentEs

	Nombre d'adhérentEs	
2010	77 : 173	
	93 : 429	
	94 : 240	
	Académie : 852	
2011	77 : 209	
	93 : 450	
	94 : 277	
	Académie : 936	
2012	77 : 217 (+25,4 %)	
	93 : 475 (+10,7 %)	
	94 : 313 (+30,4 %)	
	Académie : 1005 (+18 %)	

Les trois syndicats départementaux ont connu une progression notable du nombre d'adhérentEs sur les trois dernières années, permettant fin 2012 de passer la barre des 1000 syndiquéEs.

Mise en œuvre des repères revendicatifs

Le 6^{ème} congrès de la CGT-Éduc'action Créteil a adopté des repères revendicatifs très larges, 1^{er} et 2nd degré. Ces repères restent globalement valables et ont permis de guider l'activité académique en termes revendicatifs, en particulier lors des audiences rectorales et des commissions paritaires. La CGT-Éduc'action Créteil est ainsi intervenu à de nombreuses reprises sur la question de la revendication d'une seconde indéterminée des trois voies du lycée, ou encore sur les questions de précarité.

L'union académique a organisé début 2011 un Conseil Académique consacré à la question du statut unifié avec le vote d'un document intitulé « Vers un statut unifié des enseignants ». Ce document avait pour vocation à faire vivre cette revendication en particulier dans la CGT. Mais le congrès de l'union nationale CGT-Éduc'action de juin 2011 n'a pas permis d'avancer sur ce point suite aux blocages existants dans l'organisation.

L'union académique a organisé fin 2012 un Conseil Académique qui a permis un débat important sur les trois voies du lycée, ce débat devant se poursuivre lors du 7^{ème} congrès de l'union académique.

Travail sur la vie scolaire

La CGT- Éduc'action Créteil disposait jusqu'en 2011 d'un siège à la CAPA des CPE et est représentée depuis 2088 à la CCP des Assistants d'Education (AED).

Plusieurs réunions vie scolaire ont été impulsées, parfois réunissant CPE et AED, parfois uniquement CPE parfois uniquement AED. Malheureusement, quelque soit l'organisation choisie, il a été compliqué de maintenir une régularité dans ces réunions suite aux départs dans d'autres académies ou

d'autres fonctions. La CGT a largement contribué en CCP des AED à une action visant à lutter contre le clientélisme dont sont victimes les personnels.

Travail SEGPA

L'union académique a proposé plusieurs réunions spécifiques sur la question des SEGPA. Ces réunions n'ont pas eu le succès escompté. Les audiences rectorales organisées régulièrement sur ce sujet ont néanmoins permis de porter les positions de la CGT sur l'enseignement spécialisé.

Travail non-titulaires

L'union académique a continué d'impulser une activité non-titulaires importante. Elle a largement permis que les mobilisations aboutissant à la loi du 12 mars 2012 soit des succès (voir ci-dessous).

Au moins 4 réunions par année ont été organisées par le collectif non-titulaires. Les CCP EEO ont permis de porter auprès de l'administration les revendications des personnels. La tenue de CCP régulières sur des sujets aussi divers que les promotions d'indice, les passages en CDI, les bilans de rentrée, la question des CFA ou des GRETA, ... sont à mettre au crédit de la CGT dans sa volonté de faire de cette instance une réelle commission paritaire. Malheureusement, cela n'a pas été possible avec la CCP ATSS.

Travail concernant les horaires réglementaires en bac pro

Dès le début de la réforme du bac pro 3 ans, nous avions identifié le fait que le Rectorat de Créteil n'appliquait pas les horaires réglementaires. En 2010, l'union académique décide de soutenir les recours et la saisine du Tribunal Administratif pour le lycée Léonard de Vinci à Melun. Une campagne d'information est lancée permettant d'autres recours (lycée Delacroix à Drancy par exemple). En 2012, la CGT-Educ'action 93 relance une campagne aboutissant à une campagne d'information académique et à des actions spécifiques en 2012 et en 2013 en particulier sur le département du 93.

Luttes

Le congrès de la CGT-Éduc'action Créteil de 2010 s'est déroulé alors que des luttes se développaient sur l'académie de Créteil. C'est ainsi qu'un rassemblement contre les établissements ECLAIR s'est déroulé le 24 novembre 2010. La CGT-Éduc'action Créteil a largement impulsé une mobilisation des lycées en février-mars 2011 avec un rassemblement le 18 mars 2011 devant le Rectorat de Créteil, les DHG annoncées quelques semaines auparavant étant particulièrement mauvaises. Le Rectorat développait ainsi déjà à plein sa logique de ne pas respecter les horaires réglementaires en bac pro et de supprimer les moyens pour les établissements difficiles, en particulier sur le 93.

La rentrée de septembre 2011 reste marquée par les élections professionnelles de décembre 2011, empêchant toute initiative unitaire marquante.

La venue de Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, dans un lycée de Créteil le 14 septembre 2011 permet de donner à cette campagne électorale un caractère revendicatif fort (en particulier sur les questions de précarité) et un caractère interprofessionnel.

La CGT-Éduc'action Créteil continue son implication importante avec le collectif Stagiaire Impossible, avec par exemple une AG le 17 novembre 2011 à Torcy.

Les mobilisations reprennent en février-mars 2012, en particulier sur les questions de DHG dans les collèges et les lycées.

La CGT-Éduc'action Créteil a impulsé les mobilisations ayant abouti au protocole du 31 mars 2011 et à la loi du 12 mars 2012 : rassemblement au ministère le 10 mars 2010, au Trocadéro le 9 décembre 2010, dans toute la France et en particulier à Jussieu et Bobigny le 20 janvier 2011, à Bercy le 23 mars 2011...

Les syndicats départements de l'union académique se sont investis dans la lutte contre la loi Peillon et le décret sur les rythmes scolaires.

Les syndicats départements de l'union académique se sont investis dans les luttes interprofessionnelles.

Travail paritaire

Les éluEs et représentantEs paritaires ont réalisé un travail de représentation et d'intervention dans les CAP. Ils ont organisé l'information des personnels sur les carrière, affectations, mutations...

L'augmentation du nombre de cas et la multiplication des situations très difficiles ont rendu l'organisation très compliquée.

Élections professionnelles

	<u>É</u> lections de 2008	<u>É</u> lections de 2011
CTPA (2008) et CTA (2011)	6,8 % et 1 siège	7,6 %
CTPD 77 (2008) et CTSD 77 (2011)	5,9 %	6,3 %
CTPD 93 (2008) et CTSD 93 (2011)	7,6 % et 1 siège	8,8 % et 1 siège
CTPD 94 (2008) et CTSD 94 (2011)	6,2 %	7,3 %
CAPD 77	3,1 %	1,5 %
CAPD 93	2,0 %	1,9 %
CAPD 94	2,8 %	2,1 %
CAPA PLP	34,9 % et 4 sièges	33,6 % et 4 sièges
CAPA certifiés	4,5 % et 1 siège	5,1 % et 1 siège
CAPA agrégés	4,3 %	4,0 %
CAPA CPE	9,9 % et 1 siège	7,8 %
CAPA ATRF	Pas de liste	11,5 % et 1 siège
CCP EEO	32,5 % et 3 sièges	41,9 % et 2 sièges
CCP ATSS	Pas de liste	15,8 % et 1 siège
CCP AED	25,1 % et 2 sièges	18,2 % et 1 siège